



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 04572

Numéro SIREN : 798 418 919

Nom ou dénomination : A&M

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2014 sous le numéro de dépôt 4486

n° de
dépôt

4486



n° de
gestion

13 MARS 2014

A&M
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 101 Boulevard de Pontoise
95530 La Frette sur Seine

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

DB-, 1.17.13 -, 11/13
UB- 13-2-14.

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{er} DECEMBRE 2013

09 -

Monsieur Anthony MARCOU, demeurant 101 boulevard de Pontoise 95530 La Frette sur Seine

Associé unique et président de la Société A&M,

A pris la décision suivante :

-Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de transférer du 101 boulevard de Pontoise 95530 La Frette sur Seine au 1bis place du Maréchal Juin 78600 Maisons-Laffitte à compter du 1^{er} décembre 2013.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit

Article 4 -Siège social

Le siège social est fixé 1bis place du Maréchal Juin 78600 Maisons-Laffitte.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Fait à *Versailles*
Le 1^{er} décembre 2013

Mr Anthony MARCOU

200
10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

200
10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10